Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADES DE FRANCE
DANEMARK, FINLANDE, NORVÈGE et SUÈDE
*SERVICE RÉGIONAL AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ*

# Chroniques Nordiques

Numéro 27 / Novembre 2017

Le service régional des affaires sociales et santé a le plaisir de vous adresser le 27e numéro de sa chronique nordique sur les champs suivants :

- **Affaires sociales**
- **Travail, Emploi, formation professionnelle et dialogue social**
- **Santé et protection sociale**
- **Droit des femmes, enfance et famille.**

Toutes vos suggestions pour l'améliorer seront les bienvenues.
Remerciements à notre stagiaire Lucie Jaeger, ainsi qu'à Eeva Hanhiniemi (Finlande), Malene Valeur (Danemark), Cécile Aubert (Norvège), et Ylva Rehnberg (Suède) qui nous font parvenir leurs revues de presse.

# DANEMARK

| Population totale | 5,669,000 |
|---|---|
| Revenu national brut par habitant ($ internationaux PPA) | 44 000 |
| Espérance de vie à la naissance h/f (années) | 79/82 |
| Quotient de mortalité 15-60 ans h/f (pour 1000) | 100/60 |
| Dépenses totales consacrées à la santé par habitant ($ int.) | 4,782 |
| Dépenses totales consacrées à la santé en % du PIB | 10.8 |
| Taux de fécondité | 1.7* |

*Source : OMS, 2015*
**Banque mondiale, 2015*

## Affaires sociales

### Education

**Quatre écoles privées en observation**

Quatre écoles privées ont été placées sous surveillance de l'Agence nationale pour la qualité de l'éducation en raison de leurs liens avec le mouvement religieux Millî Görüş, qualifié d'islamiste par les renseignements allemands. De nouvelles exigences en matière de liberté et de démocratie ont été imposées aux écoles privées au 1er janvier 2017, ce qui a précipité la supervision danoise.

### Migration

**Situation des demandeurs d'asile au centre de Kaershovedgård**

Le journal Jyllands-Posten fait état des problèmes au centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Kaershovedgård, qui est le lieu de résidence temporaire des demandeurs d'asile déboutés, en attente d'expulsion et des ressortissants étrangers en séjour toléré. Ils ne reçoivent aucune allocation, ne sont pas autorisés à travailler et ni à apprendre le danois. Comme les conventions internationales l'interdisent, ils ne sont pas assignés à résidence et peuvent circuler librement au sein de la communauté Bording in Jutland qui compte environ 2 300 habitants, créant un sentiment d'insécurité au sein des populations locales.

L'éditorialiste de Jyllands-Posten décrit un « dilemme de la société » qui place ces demandeurs d'asile dans des zones faiblement peuplées, pour éviter la formation de réseaux illégaux, mais ne prennent pas leurs responsabilités pour leur permettre de s'intégrer au mieux.

**Quotas de réfugiés**

L'arrêt temporaire des quotas de réfugiés a été rendu permanent par le gouvernement danois. La ministre de l'Intégration, Inger Støjberg, affirme que le Danemark a simplement « besoin de souffler ». Cette décision a globalement été bien accueillie au niveau national par une population qui s'inquiète du flux d'étrangers qui ne parviennent pas à s'intégrer dans la société danoise. L'éditorialiste du journal de droite Jyllands-Posten conclut qu'il s'agit d'une décision populiste, qui permettra des gagner des points à court terme. Dans une perspective à plus long terme, la décision va à l'encontre du système pour lequel le Danemark devrait travailler : encourager la création de camps de réfugiés dans les zones adjacentes d'où il pourrait contrôler les demandes d'asile.

### Autres

**Tolérance zéro envers les sans-abris**

Le journal de centre-gauche Politiken fait état de la politique de tolérance zéro envers les sans-abris, concernant d'abord les étrangers sans domicile. Cette interdiction est désormais étendue à tous les sans-abris et de plus en plus de grillages sont installés devant les gares et magasins. L'éditorialiste souligne que le gouvernement, cherchant à interdire la formation de camps de réfugiés, met en danger les sans-abris danois qui ont besoin d'aide, non pas d'interdiction.

# Emploi, Travail et Formation Professionnelle

**Ce sont les Danois qui travaillent le moins parmi les pays de l'UE15**
Selon une enquête d'Eurofound (*Working time developments in the 21st century: Work duration and its regulation in the EU*) publiée en 2016, les travailleurs danois employés à temps plein sont ceux qui travaillent le moins d'heures en comparaison des autres pays de l'UE15. Le temps de travail hebdomadaire qui résulte des conventions collectives est en moyenne de 37 heures, mais les heures réellement travaillées sont supérieures (38 heures en moyenne).

**Figure 27: Evolution of average usual weekly hours of work in selected countries, 2002-2014**

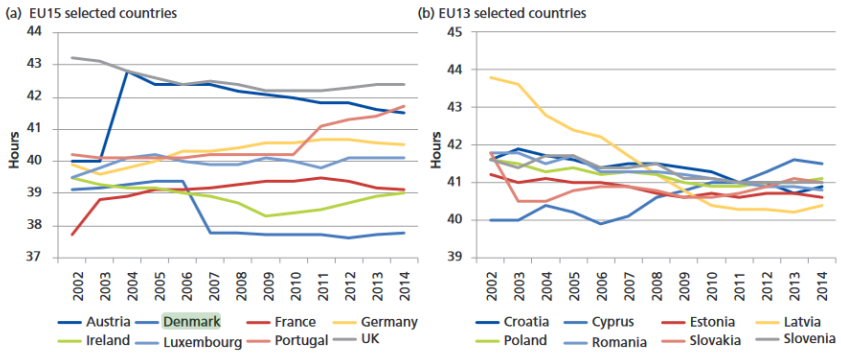


*Notes:* Figures are for full-time employees.
There were breaks in the time series in Austria in 2004 and 2005.
*Source:* Eurostat, LFS.

# Santé et Protection sociale

**L'association des médecins plaide pour une augmentation des prix de l'alcool**
L'association des médecins souhaite que le gouvernement augmente le prix des boissons alcoolisées afin de dissuader les jeunes danois de boire. L'association indique qu'avec les supermarchés proposant de la bière bon marché - jusqu'à 3-4 couronnes l'unité et dans certains cas moins de 60 couronnes pour une bouteille de spiritueux - il est possible pour les jeunes d'en acheter et d'en boire à l'excès. Alors que les sociaux-démocrates et d'autres partis se disent prêts à considérer la proposition, les libéraux pensent que « les politiciens ne devraient pas décider ce que telle bière ou telle bouteille d'alcool devrait coûter. »

**Un portail numérique à destination des personnes âgées**
Le ministre des Personnes âgées Thyra Frank a annoncé un investissement de 12,5 millions de dollars dans l'ouverture d'un nouveau portail qui permettra aux personnes âgées de choisir leur maison de retraite, publique ou privée. L'éditorialiste du journal Borsen se dit favorable à cet investissement, qui permettra aux usagers de choisir entre différents fournisseurs, donc de créer de la concurrence, de l'innovation et une amélioration de la qualité.

# Droits des femmes/ Enfance/ Famille

**Le gouvernement lance une campagne pour inciter les pères à prendre un congé parental plus long**
Nommée « *aktion farsorlov* » (agissons en faveur du congé pour les pères), la nouvelle campagne, lancée le 3 novembre par le gouvernement, vise à promouvoir le congé parental des pères en demandant aux entreprises de manifester leur soutien et en popularisant le slogan « *Orlov – tag det som en man* » (congé, prend-le comme un homme !). « Nous voulons souligner qu'il est aussi naturel pour un père que pour une mère de prendre son congé parental », explique Karen Ellemann, ministre de l'Egalité. De nombreuses entreprises comme Maersk, Novozymes et Lego ont déjà répondu présentes. En effet, si les pères de 2015 prennent en moyenne 12 jours de congé supplémentaires par rapport à 2003, ils sont encore loin du compte puisqu'ils prennent 30,8 jours en moyenne à la naissance d'un enfant contre 297,6 jours pour les mères. C'est ce déséquilibre que le gouvernement, les entreprises et les organisations patronales souhaitent combattre. Mais le gouvernement et le patronat poursuivent également un autre objectif plus prosaïque : éviter toute législation dans ce domaine. *«Je ne veux pas que nous ayons à légiférer. Il est important que les familles puissent s'organiser de la meilleure manière possible pour elle»,* a souligné la ministre de l'Egalité. Une position partagée par le patronat.

# FINLANDE

| Population totale | 5,504,000 |
|---|---|
| Revenu national brut par habitant ($ internationaux PPA) | 38 000 |
| Espérance de vie à la naissance h/f (années) | 78/84 |
| Quotient de mortalité 15-60 ans h/f (pour 1000) | 114/51 |
| Dépenses totales consacrées à la santé par habitant ($ int.) | 3,701 |
| Dépenses totales consacrées à la santé en % du PIB | 9,7 |
| Taux de fécondité | 1.8 |

*Source : OMS, 2015*
**Banque mondiale, 2015*

## Affaires sociales

### Education

**Durée de l'instruction obligatoire et enseignement du suédois**

La question de rendre le début de la scolarisation plus précoce et de rallonger l'obligation d'instruction au-delà du collège est de plus en plus souvent évoquée en Finlande, notamment du fait que l'exclusion sociale augmente. Ces questions ne figurent pas dans le programme du gouvernement, mais le syndicat des enseignants OAJ les défend. 115 000 personnes de 20 à 29 ans soit 17 % des Finlandais de cette classe d'âge n'ont pas d'autre diplôme que celui du collège et 1800 jeunes par an cessent leurs études en fin de 3ème. Le PSD serait favorable à ce que l'on augmente l'âge d'obligation d'instruction, le Rassemblement national nuance l'utilité du caractère obligatoire d'une telle mesure. Le Centre serait prêt à ce que la scolarisation commence à 6 ans au lieu de l'âge de 7 ans actuellement.
Par ailleurs, la commission des lois constitutionnelles a adopté l'essai linguistique permettant à 2200 collégiens de ne pas étudier le suédois afin d'opter pour une autre langue (pour mémoire, le suédois est une langue obligatoire).

**Pour les jeunes, le statut officiel du suédois n'est pas aussi évident que pour leurs ainés.**

Selon une enquête, la majorité des finnophones souhaiteraient être plus à l'aise en suédois, 40 % souhaiteraient être plus en contact avec des suédophones et 60 % pourraient considérer mettre leur enfant dans une école bilingue. Néanmoins, dans le même temps, on remarque que moins de personnes qu'il y a dix ans exigent des dirigeants politiques et des fonctionnaires qu'ils parlent bien le suédois. 52 % des personnes de moins de 30 ans considèrent le suédois comme une partie essentielle de la société finlandaise, contre 80 % des retraités.

### Migration

**Un tiers des Finlandais ne souhaite pas accueillir de réfugiés supplémentaires dans le cadre de quotas**

38 % des Finlandais considèrent le quota actuel de réfugiés, 750, comme adéquat. 20 % seraient prêt à l'augmenter, alors que 30 % souhaitent mettre fin au système d'accueil sur la base de quotas, définitivement, ou temporairement.

**Une famille soupçonnée d'avoir fait entrer clandestinement 70 personnes en Finlande**

Une famille russe est soupçonnée d'avoir fait passer jusqu'à 72 migrants clandestins en Finlande par le canal de Saïma, à bord d'un petit bateau de plaisance. Il s'agirait en réalité d'un réseau plus large de criminalité internationale qui aurait aussi fait entrer dans l'espace Schengen par la Laponie plus de 150 personnes en 2015 – 2016.

# Emploi, Travail et Formation Professionnelle

**Augmentations salariales**
L'Industrie forestière et le syndicat du papier sont arrivés à un accord sur une nouvelle convention collective qui prévoit des augmentations salariales de 3,5 % sur deux ans, soit 1,8 % la première année, et 1,7 % la deuxième année. La nouvelle convention concernera la période allant du 10 novembre 2017 au 30 novembre 2019. Les branches d'exportation avaient déjà conclu un accord sur des augmentations de 3,2 % sur deux ans.

**Place des grandes entreprises dans le PIB**
L'institut de recherche économique Etla a étudié l'importance des entreprises pour le PIB et pour les exportations, selon leur taille. Les 600 grandes entreprises finlandaises (plus de 250 employés) emploient 33 % des personnels de toutes les entreprises et représentent 42 % du chiffre d'affaires total. 7,5 % du PIB relève seulement de dix groupes. Pour autant ces entreprises ne représentent que, 0,2% des entreprises finlandaises : ce chiffre a diminué, depuis 2008, de 10 % et le nombre de membres du personnel de 90 000.

**Sociétés cotées en bourse : Un tiers des membres des conseils d'administration sont des femmes**
La part des femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse augmente très lentement, relève Helsingin Sanomat. Elle est légèrement plus importante dans les plus grands groupes (33%) que dans l'ensemble des sociétés cotées en bourse (27%).

**La croissance économique finlandaise se reflète sur le marché du travail**
Selon des économistes, la croissance économique forte (1,1% sur 3 mois au troisième trimestre, soit la seconde meilleure croissance de la zone euro) se reflète sur le marché du travail. Les statistiques montrent que le nombre des personnes employées a augmenté de 23 000 par rapport à octobre 2016. Le chômage caché a diminué et plus de personnes entrent sur le marché du travail. Le taux de chômage était de 8,5 % en octobre. Le taux d'emploi frôle les 70 %, l'objectif du gouvernement étant d'atteindre les 72 %. Le nombre de sous-employés, personnes qui travaillent à temps partiel contre leur gré, a également diminué. Le nombre de personnes licenciées est au plus bas depuis la crise financière de 2008. Le nombre de chômeurs de longue durée a diminué de 23 % par rapport à il y a un an, selon le ministère de l'Emploi et de l'Economie.

# Santé et Protection sociale

**Accidents du travail**
En Finlande, environ 30 personnes par an décèdent suite à un accident du travail. Le nombre d'accidents du travail provoquant au moins 4 jours d'absence s'élève à environ 11 millions en Europe, 42 000 en Finlande. Depuis le début des années 2000, ce nombre a été réduit. On estime qu'environ 2 200 décès surviennent en Finlande en raison de maladies professionnelles.

**Retraite anticipée pour raison de pénibilité**
Pour la première fois une compagnie finlandaise d'assurance retraite a accordé une retraite anticipée pour raison de pénibilité. La retraite anticipée pour raison de pénibilité est une nouvelle forme de retraite dont peuvent profiter les personnes de plus de 63 ans ayant travaillé au moins 38 ans dans des conditions physiquement ou psychiquement pénibles.

**Plan pour l'organisation de la prévention et du traitement des problèmes de jeu en Finlande**
Le groupe de travail chargé de réfléchir sur la réforme des politiques de jeu a remis son rapport à Annika Saarikko, la ministre des Affaires sociales le 7 novembre, proposant de tripler les crédits alloués à la prévention des problèmes liés à l'addiction aux jeux d'argent. Selon la ministre, «les problèmes de jeu concernent 120 000 personnes et affectent plus de 700 000 personnes en Finlande en incluant les membres de la famille des joueurs.»
Un autre rapport a été rédigé par un groupe de travail d'experts en jeux, selon lequel les problèmes des joueurs pourraient être réduits avec l'identification obligatoire des joueurs, la possibilité offerte aux joueurs de fixer un montant de dépenses maximal ou celle de demander une interdiction de jeu personnelle. Le jeu dans les endroits où l'alcool est servi pourrait également être restreint.

**Euthanasie**
Suite à une initiative populaire, la commission parlementaire des Affaires sociales et de la Santé est en train de rédiger un rapport sur l'instauration de l'euthanasie en Finlande. Elle a auditionné des spécialistes qui rejettent cette initiative et soulignent l'importance d'assurer une haute qualité des soins palliatifs dans l'ensemble du pays.

**Un hôpital suédois recrute en Finlande**
La Suède souffre d'une pénurie d'infirmières, au point que l'hôpital universitaire de Göteborg recrute actuellement du personnel en Finlande. Il lui faudrait 40 infirmières en CDI. Le suédois comme langue maternelle n'est pas une condition d'embauche, mais l'hôpital souhaite recevoir plus de candidatures de suédophones. En 2014, 1200 infirmières finlandaises travaillaient en Suède.

**Relativiser le poids des dépenses de santé en Finlande**
La correspondante à Bruxelles du Parlement finlandais estime que le débat sur la réforme des services sociaux et de santé qui tend à faire croire que les dépenses publiques de santé explosent en Finlande est infondé. D'après le bilan dressé par la Commission sur les systèmes de santé des pays de l'UE, les dépenses en Finlande n'ont pas augmenté ces dernières années, au contraire et le pays est celui dans lequel le reste à payer pour les patients est le plus élevé des pays occidentaux et nordiques.

# *Droits des femmes/ Enfance/ Famille*

**Campagne pour encourager le congé paternité**
La nouvelle campagne du ministre des Affaires sociales et de la Santé, *It's Daddy Time*, encourage les pères à utiliser pleinement leurs droits à congé parental, notamment lorsqu'ils travaillent dans l'industrie ou dans des secteurs largement masculins. En 2016, les pères n'utilisaient en moyenne que 10% de leurs jours de congé parental remboursés et près d'un sur cinq n'en prenaient aucun. La campagne est lancée à un moment où la réforme du système de congés parentaux est de nouveau d'actualité, la réforme de 2013 ayant élargi l'accès aux congés paternité aux pères séparés. Le programme «Droits, égalité et citoyenneté» de la Commission européenne finance une partie de cette campagne.

**Résultat de l'étude PISA : la Finlande classée 7ème malgré un écart entre les filles et les garçons important**
La Finlande se situe septième sur 51 pays avec 534 points obtenus au classement PISA. L'étude a révélé l'aptitude des collégiens finlandais à travailler en groupe, mais aussi un écart de réussite entre les filles et les garçons le plus important des 51 pays étudiés. Si les filles réussissent mieux que les garçons dans tous les pays étudiés, l'écart est de 48 points en Finlande, contre une moyenne de 29 points dans les pays de l'OCDE et les écarts entre différentes écoles sont minimes, les plus petits de l'étude après l'Islande.

**Des enfants emmenés faire le djihad**
Le journal Helsingin Sanomat rapporte qu'un millier d'enfants européens aurait quitté l'Europe, emmené par des adultes partant faire le djihad. Sur les cinq mille combattants partis, environ un millier seraient rentrés en Europe.
On estime qu'environ 80 adultes et des dizaines d'enfants sont partis de Finlande et une vingtaine y sont revenus, tandis qu'une vingtaine seraient morts. Il resterait donc une quarantaine d'adultes partis de Finlande toujours dans la zone de conflit. La Finlande s'est préparée à ce retour en publiant au printemps un modèle de prise en charge dans lequel l'Agence pour la Sureté nationale (SUPO) joue un rôle central ainsi que la police, les services sociaux et le secteur associatif.

**Le ministère va revoir la législation sur les crimes sexuels**
Suite à l'affaire dans laquelle les relations sexuelles d'un adulte avec une enfant de dix ans n'ont pas été considérées comme un viol, le ministre de la Justice Antti Häkkänen a déclaré qu'il était nécessaire de revoir la législation finlandaise concernant les crimes sexuels.

# NORVÈGE

| | |
|---|---|
| **Population totale** | **5,211,000** |
| **Revenu national brut par habitant ($ internationaux PPA)** | 66 000 |
| **Espérance de vie à la naissance h/f (années)** | 80/84 |
| **Quotient de mortalité 15-60 ans h/f (pour 1000)** | 73/47 |
| **Dépenses totales consacrées à la santé par habitant ($ int.)** | 6,347 |
| **Dépenses totales consacrées à la santé en % du PIB** | 9.7 |
| **Taux de fécondité** | 1.8 |

*Source : OMS, 2015*
**Banque mondiale, 2015*

## Affaires sociales

### Education

**Baisse de l'absentéisme chez les élèves**

Depuis que les nouvelles règles encadrant les absences à l'école ont été introduites, l'absentéisme des élèves les moins assidus a connu une forte baisse. Selon un rapport de la Direction de l'éducation, il s'agit d'un déclin de 30% pour l'année scolaire 2016-2017, soit un passage de 5 jours et 12 heures d'absence à 3 jours et 9 heures. Le rapport montre aussi que la baisse est la plus forte dans les formations professionnelles, où l'absentéisme a été réduit de moitié. En ce qui concerne les lycéens, 32 000 élèves enregistraient plus de 14 jours d'absence en 2015-2016, alors qu'en 2016-2017, ils n'étaient plus que 17 000. Le Ministre de l'éducation Henrik Asheim s'est félicité de cette tendance, en soulignant la baisse du nombre d'élèves en décrochage scolaire.

### Migration

**Émigration**

Ces dernières années, les Polonais et les Lituaniens, avec les Suédois, représentaient le plus grand nombre d'immigrants arrivés en Norvège. Les chiffres sont toutefois en forte baisse, et en 2016, ces trois nationalités étaient les plus nombreuses à quitter le pays. L'amélioration de la situation économique et, dans le cas des pays de l'est, un fort besoin en main d'œuvre seraient à l'origine de ce phénomène.

**Baisse du nombre de réfugiés à intégrer par les communes mais de grandes disparités dans les dispositifs en place**

En 2018, les communes norvégiennes vont devoir intégrer 4400 réfugiés, ce qui est beaucoup moins que les années précédentes. Sur la période 2016-2017, plus 26.000 réfugiés avaient été accueillis par les communes. En comparaison, le comté du Hordaland va recevoir 420 personnes l'année prochaine, deux tiers de moins qu'en 2016.
Pourtant, un récent rapport de FAFO (centre de recherche sur le travail et les affaires sociales), met en lumière l'existence d'importantes disparités dans la manière dont les communes organisent l'intégration des réfugiés, ce à quoi elles sont tenues depuis 2006. De forts contrastes existent en effet en matière de formation professionnelle, de programme d'intégration à temps plein (obligation non respectée par 20% des communes) et d'une durée d'un an (obligation non respectée par une commune sur six). Par ailleurs, 60% des participants trouvent un travail ou entament une formation à l'issue de ces programmes d'introduction, proportion stable ces cinq dernières années, malgré un objectif affiché de 70%. La ministre de l'immigration et de l'intégration, Sylvi Listhaug, s'est dite très inquiète à la lecture de ces résultats.

**Niveau de revenu des immigrés**

D'après le Bureau national des statistiques (SSB), les immigrés gagnent en moyenne 38 000 NOK net (env. 3 900€ net), contre une moyenne nationale de 43 300 NOK (env. 4 440€ net). Il existe toutefois des disparités importantes, puisque les étrangers originaires de pays africains touchent en moyenne 34 000 NOK (env. 3 490€ net), tandis que les Européens ont un salaire moyen de 47 300 NOK (env. 4 850€ net).

**Rapport et projections sur le coût de l'immigration**

Le Bureau central des statistiques (SSB) vient de publier un rapport intitulé « *Conséquences démographiques et macro-économiques de l'immigration* ». Ce document estime qu'environ 26 000 immigrants arriveront en Norvège chaque année à partir de 2020, dont une part croissante serait originaire de pays hors EEE, avant tout d'Afrique, et d'Asie. Sous l'effet combiné de la croissance démographique et de l'immigration, la population du pays devrait passer de 5,3 Millions, aujourd'hui, à 8,5 Millions d'ici la fin du siècle. La part de personnes originaires de pays non-occidentaux devrait passer de 10 à 29%, et la part de personnes nées d'au moins un parent norvégien, quant à elle, devrait passer de 83 à 64% sur la même période.

Le rapport prévoit que ce changement de composition de la population aura des effets sur les finances publiques. Même si l'immigration devrait permettre de tempérer l'effet de l'augmentation du nombre de personnes partant à la retraite, le rapport estime qu'elle réduira la croissance annuelle moyenne des revenus nationaux disponibles de 0,5 à 0,3% par an, entre 2016 et 2020, et de 0,6 à 0,5% par an, entre 2061 et 2100. Ceci serait la conséquence d'une combinaison de deux facteurs principaux :

- Diminution des revenus issus du Fonds de pension, du fait d'une croissance plus faible, conjuguée à une augmentation de la population
- Augmentation de la part de personnes issues d'Afrique et d'Asie, souvent peu qualifiées, qui auront probablement des salaires inférieurs au reste de la population, et payeront moins d'impôts d'où une baisse des recettes publiques, alors que le besoin en services publics augmentera.

Ce rapport a été vivement critiqué comme faisant « la comptabilité de l'immigration ».

**Lutter contre l'exclusion et le contrôle social pour intégrer les nouveaux arrivants**

La Première ministre a explicité son engagement dans la lutte pour garantir aux jeunes d'origine étrangère les mêmes droits que leurs concitoyens, ainsi que les mesures prises par son gouvernement pour permettre une intégration réussie des nouveaux arrivant. Mme Solberg explique que les jeunes sont parfois tiraillés entre leurs propres souhaits de liberté, et ceux de leurs parents, mais que *« dans les conflits entre le droit des jeunes à prendre leurs propres décisions et les traditions culturelles ou religieuses des parents, la société norvégienne se rangera sans compromis du côté des enfants »,* écrit-elle. Selon Mme Solberg, garantir l'inclusion, notamment par le travail, des parents dans la société est la mesure la plus efficace pour lutter contre ce type de contrôle social. *« Les parents qui restent à la maison et qui sont incapables de superviser leur enfant à cause d'un trop mauvais niveau de norvégien est une occasion pour leur imposer un contrôle social »,* explique-t-elle. *« Les adultes qui se sentent discriminés, se détourneront rapidement des valeurs de notre société et des comportements libéraux. Lutter contre l'exclusion et garantir une meilleure école constituent la base pour un changement de comportement plus rapide».*

**Sondage sur la satisfaction des conditions de vie**

Il ressort de l'enquête de SSB (Bureau national des statistiques) que les personnes d'origine immigrée sont aussi satisfaites de leurs conditions de vie que le reste de la population en Norvège. Leur taux de satisfaction est toutefois inférieur à la moyenne en ce qui concerne les conditions de travail, la qualité du logement, de la santé et des contacts avec la société norvégienne. Si les Polonais sont les moins satisfaits de leurs conditions de vie, les personnes d'origine somalienne (environ 40 000 en Norvège) constituent le groupe le plus satisfait (taux supérieur à la moyenne norvégienne), alors qu'il rencontre le plus de difficultés ; les Somaliens auraient moins de problèmes de santé que les autres groupes d'étrangers, et se sentiraient moins isolés grâce à des réseaux sociaux actifs.

**L'augmentation des coûts du logement accroît le nombre de personnes pauvres en Norvège**

L'Agence pour l'emploi et la sécurité sociale norvégienne (NAV) a présenté un rapport « La pauvreté et les conditions de vie en Norvège » qui montre que la proportion des personnes défavorisées est passée de 7,7% à 9,3% entre 2011 et 2015. La pauvreté est ici définie comme les familles disposant de revenus inférieurs de 60% par rapport au revenu médian, seuil également utilisé par l'UE. Des statistiques de La Banque du logement (Husbanken), montrent qu'en 2016, le nombre de familles (1600) percevant des aides au logement a baissé par rapport à 2011, alors que les coûts du logement ont en moyenne augmenté de 18.000 NOK (1850€) et le revenu moyen a diminué de 7000 NOK (720€).

**Signalement des actes à caractère haineux**

En 2016, la police a enregistré 34% de plus de plaintes concernant des actes à caractère haineux que l'année précédente. Ce type d'actes représenterait près de 40% des plaintes recueillies par les services de l'ordre norvégiens. Parmi eux, les deux tiers concerneraient des actes à caractère raciste, 19% viseraient des religions, 12% concerneraient l'orientation sexuelle, et dans 7% des cas les personnes handicapées. Cette forte augmentation serait avant tout liée, selon la police, à une plus grande vigilance des services de police et des citoyens.

**13,3 millions de couronnes pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme**
Le gouvernement a alloué 13,3 millions de couronnes (1.4 millions d'euros) de subventions à 35 projets de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme (dont plusieurs à destination des collèges et des lycées) pour développer les partenariats entre les communes et le secteur associatif, afin de prévenir l'exclusion et de favoriser l'intégration.

**Contrôle au faciès : inquiétudes du Centre antiracisme d'Oslo**
Le Centre antiracisme d'Oslo (*Antirasistisk senter*) a présenté aujourd'hui une enquête sur le contrôle au faciès, qu'il a réalisé en interviewant des jeunes d'origine étrangère à Oslo. D'après l'étude, cette pratique serait en augmentation, malgré un encadrement de la police plus strict. L'organisation contre les discriminations publiques (*Organisasjon mot offentlig diskriminering*) pointe du doigt le gouvernement actuel, qui encouragerait le contrôle au faciès en se fixant pour objectif le renvoi de 9000 personnes en situation irrégulière tous les ans.

# Emploi, Travail et Formation Professionnelle

**Le président du Parti travailliste fait état d'une précarisation du marché du travail**
Dans une tribune publiée dans le quotidien *Dagsavisen*, le président du Parti travailliste, Jonas Gahr Støre, explique que le monde du travail dans les pays occidentaux est « intrinsèquement fou ». Il cite le nombre croissant de jeunes, notamment hommes, qui n'arrivent pas à y entrer, le recours grandissant aux contrats précaires, et le fait que, malgré une croissance à la hausse, les salaires stagnent. La Norvège ne serait pas, selon lui, épargnée par ces tendances. Il met en avant l'augmentation inédite des inégalités économiques, le fait que le recours aux contrats d'intérim, dans certaines branches, soit devenu la norme. M. Støre explique que l'automatisation est en partie responsable de cette situation. Il appelle à des investissements dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie pour permettre aux gens de s'adapter aux évolutions du marché du travail, dénonçant les coupes annoncées par le gouvernement dans le secteur. Il appelle à mettre en place un système fiscal de redistribution des richesses, et s'indigne de la proposition du gouvernement de supprimer l'impôt sur la fortune. Attirant l'attention sur le fait qu'une forte adhésion aux syndicats permettait une situation plus équilibrée entre les différents acteurs du monde du travail, M. Støre exprime ses inquiétudes quant à la baisse régulière des adhésions, tendance qui pourrait s'accroître par la suppression des réductions d'impôts pour les adhérents prévue par le gouvernement.

**Tribune d'Erna Solberg sur la lutte contre la criminalité sur le marché du travail**
Au lendemain du sommet social de Göteborg, la Première Ministre rappelle dans une tribune le travail de la Norvège dans la lutte internationale contre la criminalité sur le marché du travail. Elle dénonce un phénomène international et destructif (fraude, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'êtres humains et de devises, falsification d'identité, violation des lois sur le travail), tant au niveau de l'individu, de l'entreprise ou de l'Etat, qui perd des recettes fiscales. La Norvège a soumis des propositions pour renforcer la coopération européenne en la matière, notamment grâce à une stratégie commune de lutte contre la criminalité sur le marché du travail. Oslo, en effet, a déjà signé des accords bilatéraux avec des Etats européens (Lituanie, Pologne, Bulgarie et Roumanie) pour l'échange de bonnes pratiques et l'envoi régulier d'inspecteurs du travail. La coopération renforcée entre les différents acteurs en Norvège (police, fisc, agence pour la sécurité sociale et l'emploi, inspection du travail), donne des résultats : 3200 entreprises contrôlées en octobre 2017 (doublement par rapport à octobre 2016) et 94 cas de criminalité détectés.

**Réunion du Conseil des ministres nordiques du travail à Oslo**
Le Conseil des ministres du travail s'est réuni mardi 28 novembre en présence de représentants des partenaires sociaux. Deux thèmes ont été abordés : l'environnement de travail et son importance pour la compétitivité nordique et l'établissement sur le marché du travail. Ils ont décidé d'un nouveau programme de coopération dans le domaine de l'emploi sur 2018-2021, et d'un nouveau projet de recherche nordique axé sur le futur marché du travail.

**Formation continue**
La Premier Ministre Erna Solberg a publié une tribune sur la formation continue dans *Dagbladet*. Elle y rappelle que l'éducation et l'accès à l'emploi sont des chantiers prioritaires de son gouvernement, à l'instar du projet *Kompetanse pluss* sur la formation en entreprise. Pour faire face à l'accélération du progrès technique et à l'exclusion des personnes les moins éduquées du marché du travail, Mme Solberg appelle à davantage de flexibilité des programmes de formation, et à plus de coopération entre le système éducatif, les entreprises et NAV (Agence pour l'emploi et la sécurité sociale).

**Nouvelles règles : l'UE demande plus de formation des ouvriers du bâtiment**

Des nouvelles règles de l'Union Européenne vont imposer un certain niveau de formation pour les ouvriers du bâtiment. Dès le 1er janvier 2018 il ne suffira plus d'avoir des compétences, mais il faudra avoir une formation d'ingénieur ou un diplôme d'enseignement professionnel pour les missions plus exigeantes. L'introduction de ces nouvelles règles résulte de la condamnation de la Norvège en 2015 par la Cour de justice de l'AELE pour violation du principe de libre concurrence. La Cour a indiqué qu'il était plus facile pour les entreprises norvégiennes de documenter les compétences de leurs employés que pour celles des pays baltes et des autres pays européens.

**Bilan sur les droits des salariés (congés et arrêts maladie)**

*Dagbladet* publie un bilan de la législation norvégienne sur le droit des salariés :

- En cas de maladie:
  - 3 jours à condition de présenter un certificat médical (4 fois pendant les 12 derniers mois)
  - Jusqu'à 8 jours sur les lieux de travail ayant adopté le plan IA (inkluderende arbeidsliv)
- En cas d'enfant malade : 10 jours par an (ou 15 jours si la famille a plus de deux enfants) jusqu'aux 12 ans de l'enfant.
- En cas d'enfant souffrant d'une maladie chronique : 10 jours supplémentaires par an par enfant mineur.
- En cas de maladie dans la famille proche : 10 jours de congés non payés.
- En cas de maladie en phase terminale dans la famille : 60 jours.
- Indemnité maladie : 248 jours pour les employé(e)s et les commerçants indépendants /250 jours pour tous les autres.
- Congé maternité : 12 semaines avant la naissance, et après la naissance 49 semaines (avec 100% du salaire) ou 59 semaines (avec 80% du salaire)
- Congés payés: 25 jours ouvrables.

**Baisse du chômage à 4,0 %**

En septembre, le nombre de chômeurs représentait 4,0 **%** de la population active en Norvège, selon l'enquête sur le marché du travail présentée par le Bureau central des statistiques (SSB). Depuis le mois de juin, le chômage a baissé de 0,3%, soit 8000 chômeurs de moins. Parallèlement, le nombre de personnes occupant un emploi a augmenté de 12.000 personnes. Les statistiques de SSB montrent aussi que le nombre de chômeurs enregistrés chez l'Agence pour l'emploi et la sécurité sociale norvégienne (NAV) a été réduit sur la même période. « C'est un bon signe pour l'économie que l'emploi augmente et que le chômage baisse » a déclaré la ministre du commerce et de l'industrie, Monica Mæland.

**Publication annuelle des déclarations fiscales : profils des Norvégiens les plus fortunés**

À l'occasion de la publication annuelle des déclarations fiscales de la population norvégienne dans son ensemble, le journal *Klassekampen* a établi une comparaison des profils des personnes les plus fortunées du pays. Le pays compterait ainsi une petite soixantaine de milliardaires, dont une majorité est installée dans la région d'Oslo. Parmi les 100 noms au sommet de la liste, 67 sont des hommes, une large majorité d'entre eux ont hérité de leur fortune, et 72 figuraient déjà parmi les 100 personnes les plus riches en 2015. Les revenus moyens annuels de ces personnes s'élevaient à 34,7 millions de couronnes (3,6 millions d'euros), et ils payaient en moyenne 25,7 Millions de couronnes d'impôts (2,6 millions d'euros). Les femmes auraient toutefois des revenus très inférieurs à ceux des hommes : 7,7 Millions de couronnes en moyenne (790 000€), contre 44,2 Millions pour les hommes (4,5 millions d'euros). Parmi les personnalités politiques qui paient l'impôt sur la fortune, le président conservateur du comité des affaires financières au Storting, Nikolai Astrup, serait le député le plus fortuné du parlement (337 Millions de couronnes soit 34.5 millions d'euros), suivi du président travailliste Jonas Gahr Støre (64 Millions de couronnes soit 6.6 millions d'euros). À l'inverse, la députée du Parti du centre Marit Knutsdatter Strand (dont le salaire mensuel s'élève à 39 500 couronnes soit 4000€), le député Chrétien-populaire Hans Fredrik Grøvan (42 000 couronnes soit 4300€), et le Socialiste de gauche Freddy André Øvstegård (48 500 couronnes soit 4900€) compteraient parmi les députés les plus pauvres.

# Santé et Protection sociale

**Sécurité des données médicales**

En mai dernier, la chaine de télévision publique NRK avait révélé que les dossiers médicaux de près de 2,8 millions de Norvégiens avaient été rendus accessibles à une centaine d'informaticiens à travers le monde (Bulgarie, Malaisie, Inde), en raison d'un contrat de sous-traitance entre les services de santé du sud-est de la Norvège (Helse Sør-Øst) et la compagnie informatique américaine DXC. Le Ministre de la santé, Bent Høie, a déclaré lors de la séance de questions au parlement du mercredi 27 octobre, qu'il ne pouvait pas garantir que les données médicales n'étaient pas accessibles à des personnes non-habilitées, mais que ses services y travaillaient. Il a par ailleurs déclaré qu'il était impossible, dans un système de gestion médical moderne, d'éviter que les données soient accessibles de l'étranger, mais que plus important était de savoir avec précision, qui y avait accès.

**La population se rapproche de 5,3 millions d'habitants**

Selon de nouveaux chiffres récemment présentés par le Bureau central des statistiques (SSB), la population norvégienne a atteint 5.290.288 personnes à la fin du troisième trimestre. Le nombre d'habitants a augmenté de 32.000 personnes depuis le début de l'année, dont 12.526 seulement au trimestre dernier. Cet essor s'explique par un excès de naissances de 5.700 et une immigration nette de 6.900 personnes environ. Cependant, le nombre d'immigrés au troisième trimestre, 16.800 personnes, représente une réduction de 3800 personnes par rapport à la même période l'an dernier. La raison principale, explique SSB, est une immigration de travail en déclin venant des pays d'UE et d'EEE. Seule Oslo a connu une augmentation de 5.305 habitants cette année et recense désormais un total de 672.062 personnes. Néanmoins, la croissance de la population à Oslo diminue : l'an dernier, la capitale a connu sa plus faible croissance démographique depuis 2006 avec 8.400 nouveaux habitants. Selon les prévisions, la croissance va diminuer encore plus cette année. Dans tous les autres comtés, d'ailleurs, la population augmente, sauf dans le Nordland et le Finnmark. La croissance est la plus rapide dans Vest-Agder, Sør Trøndelag et Oslo, d'après SSB.

**Difficultés économiques et manque de nourriture**

Une étude de l'Institut de recherche sur la consommation (SIFO) montre qu'environ 150.000 personnes en Norvège ont manqué de nourriture en 2017. Environ 3% de la population dit manquer de nourriture « souvent ou parfois ». Les jeunes sans salaire stable (demandeurs d'emploi, bénéficiant d'aides sociales, travailleurs à temps partiel ou étudiants) constituent le groupe le plus vulnérable. Les plus âgés, de leur côté, ne sont pas confrontés à ce problème. L'étude montre également que le nombre de personnes qui manquent le plus de nourriture reste stable, bien que la population à faible revenu augmente depuis 2012. L'étude fait partie du projet « Families and Food in Hard Times » qui analyse ce phénomène en Grande-Bretagne, au Portugal et en Norvège, et est financé par European Research Council.

# Droits des femmes/ Enfance/ Famille

**Mariage de mineurs**

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait proposer au parlement de relever l'âge légal du mariage à 18 ans, sans exception. À l'heure actuelle, les jeunes de 16 à 18 ans peuvent faire une demande de dérogation pour contracter un mariage. « *Même s'il y a eu très peu de dérogations ces dernières années, cette interdiction enverra un signal fort à l'étranger pour montrer que nous n'acceptons pas que des mineurs se marient* », a déclaré la Ministre de la parité Solveig Horne.

**Plus d'enfants pauvres**

En raison d'une immigration en hausse et d'une conjoncture favorable, les inégalités sociales s'accentuent et ainsi de plus en plus d'enfants se trouvent au-dessous du seuil de pauvreté selon le rapport de NAV (Agence pour l'emploi et la sécurité sociale). Selon SSB (Bureau national des statistiques), il y a 98.000 enfants dits pauvres en Norvège, c'est-à-dire des enfants dont la famille dispose de revenus bas pendant une durée de trois ans minimum. 1,6% de la population a reçu une aide sociale en 2016, une proportion qui est restée stable ces trois dernières années et dont presque la moitié des bénéficiaires sont d'origine immigrée.

**Le congé paternité rétabli à 14 semaines**

Une enquête réalisée par l'agence pour l'emploi et la sécurité sociale norvégienne (NAV), montre que 74% des pères prendraient les 10 semaines de congé paternité (« pappaperm ») auxquelles ils ont droit, 21% prendraient plus de 10 semaines, 2,3% moins, et seuls 3,3% n'en prendraient pas du tout. Alors que les pères souhaiteraient, en moyenne, que ces congés durent 15 semaines, les mères, préfèreraient qu'ils s'étendent sur 13 semaines. 89% des pères et 83% des mères déclarent être satisfaits du dispositif actuel. Le congé paternité, qui avait été réduit à 10 semaines par le gouvernement Solberg en 2013, a récemment été rétabli à 14 semaines par le Storting.

**Parité : l'ONU critique la Norvège**

Dans un nouveau rapport, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, instance de l'ONU, a passé au crible la politique de la Norvège en matière de parité. La création d'une commission sur la parité, ayant pour mandat de verser des compensations dans les cas avérés de discrimination, a été saluée par les Nations Unies. Le rapport relève toutefois quatre points critiques : suppressions de postes dans les services de la médiatrice pour la parité et contre les discriminations ; projet du Storting de réduire les subventions pour l'aide juridique gratuite aux femmes ; suppression de l'obligation pour les employeurs de communiquer sur les mesures mises en place sur le lieu de travail pour favoriser la parité ; et fusion de la loi sur la parité avec trois autres lois sur les discriminations en juin 2017, qui fragiliserait le travail pour la parité.

**Segmentation du marché du travail selon le genre**

Selon un rapport de l'Institut de recherche social, 85 % des employés en Norvège travaillent dans une profession dominée par des femmes ou par des hommes. Les femmes sont surreprésentées dans le secteur public tandis que les hommes travaillent plus souvent dans le secteur privé. La segmentation du marché du travail s'est renforcée ces vingt dernières années, même si les jeunes employés ont de plus en plus tendance à faire des choix de carrière moins traditionnels. De plus en plus de femmes sont employées dans la finance et l'industrie notamment.

# SUÈDE

| Population totale | 9,779,000 |
|---|---|
| Revenu national brut par habitant ($ internationaux PPA) | 44 000 |
| Espérance de vie à la naissance h/f (années) | 81/84 |
| Quotient de mortalité 15-60 ans h/f (pour 1000) | 69/43 |
| Dépenses totales consacrées à la santé par habitant ($ int.) | 5.219 |
| Dépenses totales consacrées à la santé en % du PIB | 11.9 |
| Taux de fécondité | 1.9 |

*Source : OMS, 2015*
**Banque mondiale, 2015*

## Affaires sociales

### *Education*

**Une nouvelle technologie pour changer l'éducation suédoise**

Un important contrat de 1.6 million d'euros a été conclu entre l'Agence nationale suédoise pour l'éducation (Skolverket), qui met en œuvre les politiques relatives à l'éducation et à la formation et la société Arcusys pour sa plateforme Valamis Learning Experience, jusqu'alors utilisée pour la formation professionnelle au sein des grandes entreprises. Le système a été reprogrammé pour répondre aux exigences de Skolverket et fournir un support à l'apprentissage dans l'ensemble du pays, permettant d'accueillir jusqu'à 300 000 utilisateurs.

**Le ministre demande un état des lieux du harcèlement dans les universités après #MeToo**
Helene Hellmark Knutsson (S), la ministre de l'Enseignement supérieur, a mandaté plusieurs autorités pour faire un état des lieux du harcèlement et des abus sexuels au sein des universités à travers le pays. Seulement dix étudiants ont été exclus du milieu universitaire en raison de harcèlement sexuel au cours des huit dernières années.

### *Migration*

**Accord difficile sur le renvoi de jeunes Afghans, enregistrés en 2015 comme MNA**
Après des semaines de négociations, les sociaux-démocrates et le Parti Vert ont trouvé un accord sur le renvoi de jeunes majeurs Afghans arrivés en Suède en 2015 alors qu'ils étaient mineurs. Les Verts, comme un nombre croissant de membres du parti social-démocrate, à la différence du Premier ministre Stefan Löfven (S), plaidaient pour que ces jeunes soient autorisés à rester sur le territoire. Le gouvernement a finalement accepté que les ex-mineurs non accompagnés, ayant demandé l'asile avant le 24 novembre 2015 et attendu au moins 15 mois la décision de l'Office des migrations, qui étudient ou ont étudié et n'ont pas commis de crime, puissent recevoir un titre de séjour temporaire en Suède. Environ 8000 personnes, devenues majeures, avaient vu leurs demandes d'asile rejetées en vertu des règles actuelles.

**Le gouvernement veut renforcer les connaissances et le soutien des nouveaux arrivants traumatisés et ayant des problèmes de santé mentale**
Le gouvernement a pris trois décisions jeudi 16 novembre sur la santé des nouveaux arrivants, attribuant des fonds supplémentaires aux 21 comtés, qui recevront 10 millions de couronnes suédoises (1,2 millions €) pour renforcer la prise en charge des demandeurs d'asile et des nouveaux arrivants traumatisés. L'objectif est de renforcer les compétences des professionnels de santé rencontrant le groupe cible. Les comtés sont tenus de prendre en compte l'égalité des sexes dans la mise en œuvre. La région d'Uppsala a reçu 650 000 couronnes (66 300 €) pour un projet visant à rationaliser les soins pour les nouveaux arrivants en veillant à une meilleure coordination entre tous les fournisseurs de soins.

**Les églises de Göteborg ouvrent leurs portes aux migrants de l'UE et aux sans-abris pendant l'hiver**
Pour la troisième année consécutive, trois communautés d'églises de Göteborg se relaient pour rester ouvertes la nuit, accueillant les migrants de l'UE et les sans-abris : 300 à 400 personnes seraient concernées par cette initiative.

**La Suède critiquée pour les tests d'âge qu'elle opère sur les réfugiés**
Ernst Rudolf, expert international en tests d'âge, a critiqué l'utilisation des tests suédois : "la méthode suédoise ne respecte pas la méthode de mesure de l'âge établie au sein de l'UE, ni l'article concédant la nécessité d'admettre que certaines personnes seront jugées mineures à tort afin de s'assurer qu'aucun mineur non accompagné ne soit privé d'être évalué comme une personne vulnérable ». Au 31 octobre 2017, sur 7 858 réfugiés mineurs non accompagnés ayant subi un test d'âge médical, 6 628 ont été déclarées majeurs par le Conseil national de médecine légale (RMV).

### *Logement*

**Les modérés critiquent l'inaction du ministre pour endiguer la crise du logement**
Après avoir déclaré que les prix des logements chutaient, en particulier à Stockholm et à Uppsala, le ministre du Logement Peter Eriksson (MP) a été critiqué par le porte-parole du Parti modéré :"La Suède a besoin de propositions pour endiguer la crise du logement, et il n'est donc pas viable d'avoir un ministre qui commente mais n'agit pas".

**Subvention publique à la construction**
Le gouvernement a annoncé le 20 novembre 2017 qu'il accordait un « bonus de construction » d'un montant total de 1,8 milliard de couronnes suédoises (183,6 millions €) à 199 municipalités (sur les 290 du pays) pour avoir procédé, entre le 31 juillet 2016 et le 1er août 2017, à plus de 73 000 mises en chantier.

## *Emploi, Travail et Formation Professionnelle*

**Intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail : des salaires plus faibles**
Une délégation composée des représentants de cinq syndicats de la confédération des cols bleus LO (IF Metall, Kommunal, Unionen) a négocié avec les représentants des cinq secteurs de l'industrie suédoise sur la question de l'intégration des migrants sur le marché du travail. Ils ont donné leur accord de principe pour faciliter l'intégration

sur le marché du travail des nouveaux arrivants, proposant que ces derniers et les chômeurs de longue durée puissent être employés à un salaire plus faible complété par une contribution de l'Etat versée directement à l'individu selon son expérience et ses qualifications. Il est prévu de faire un « test » sur une période de cinq ans. Il devrait s'appliquer aux nouveaux arrivants titulaires d'un permis de séjour, aux personnes de moins de 25 ans au chômage depuis au moins six mois et aux personnes de plus de 25 ans sans emploi depuis au moins un an. La rémunération se situerait entre 16 000 (1664 €) et 18 000 couronnes (1872 €) par mois ; l'employeur et l'employé seraient tous deux exonérés d'impôt. La ministre du Travail Ylva Johansson a déclaré que le gouvernement est prêt à contribuer si les syndicats et les employeurs sont d'accord. Il s'agit avant tout de veiller à ce qu'existe une formation en rapport avec le travail, et en particulier favorisant l'apprentissage du suédois.

**Un stage de longue durée qui permettra à plus de femmes de devenir ingénieurs**

Une enquête a révélé que le manque de transparence dans certaines professions essentiellement occupées par des hommes, comme le métier d'ingénieur, contribue au fait que les femmes ne s'engagent pas dans cette voie.

Le programme *TekniksprångetI,* géré par l'Académie royale suédoise des sciences de l'ingénieur (IVA) à la demande du gouvernement suédois, a permis, depuis 2012, à plus de 3000 lycéennes et lycéens de faire un stage rémunéré de quatre mois chez plus de 200 employeurs affiliés. 50% des stagiaires admis sont des femmes et 75% des anciens stagiaires qui étudient aujourd'hui dans ce domaine affirment que le stage a affecté leur choix d'études supérieures.

**Le gouvernement prévoit une taxe sur le déplacement à l'étranger**

La Ministre des finances Magdalena Andersson (S) souhaite mettre en œuvre la proposition de l'Agence fiscale d'instaurer une taxe sur le déplacement à l'étranger, qui pourrait avoir des effets sur le comportement de certains Suédois, qui quittent la Suède pour éviter de payer des impôts.

**Les partenaires sociaux veulent discuter de la loi sur la protection de l'emploi**

Le Président de la confédération suédoise des cols bleus LO, Karl-Petter Thorwaldsson, a déclaré le 8 novembre qu'il voulait discuter de la loi sur la protection de l'emploi (Lag om anställningsskydd ou LAS, 1982) avec le patronat. LO souhaite, entre autres, limiter les possibilités d'emploi à durée déterminée. La confédération suédoise des entreprises se réjouit de la volonté de LO de discuter de LAS, mais estime que l'emploi à durée déterminée remplit une fonction importante pour les employés et les employeurs. Pour beaucoup, l'option d'un emploi à durée déterminée serait une étape vers un emploi permanent, d'autant plus que le parcours entre un emploi à durée déterminée et indéterminée est plus court que celui entre le chômage et l'emploi permanent.

La discussion entre LO et le patronat portera sur la règle du « premier entré, dernier sorti » qui somme l'employeur de licencier les derniers arrivés dans l'entreprise dans le cas d'un plan de licenciement. Les motifs de résiliation de contrat et les règles de protection de l'emploi seront aussi abordés.

Il faut noter que ce n'est pas uniquement le patronat qui critique la loi sur la protection de l'emploi. La Présidente du syndicat IF Metall (représentant 313 000 cols bleus) considère que la loi sur la protection de l'emploi doit se concentrer sur les compétences et non la durée de l'emploi.

**Les priorités suédoises présentées au Conseil nordiques des ministres du travail 2018**

La ministre de l'Emploi et de l'Intégration, Ylva Johansson, a annoncé que l'accès au marché du travail des nouveaux arrivant (en particulier des femmes) faisait partie des domaines prioritaires de la Suède, pays qui va prendre la présidence du Conseil nordique des ministres du travail au 1er janvier 2018. Une conférence se tiendra en Suède le **13 avril 2018** sur ces thématiques, précédée par la publication d'un rapport d'analyse donnant un aperçu sur l'emploi des femmes nées à l'étranger. Un autre domaine prioritaire pour la ministre est l'avenir du marché du travail. Ce sujet donnera lieu à une conférence les **15 et 16 mai 2018** à Stockholm et traitera de l'impact de la numérisation, la robotisation et l'automatisation sur le marché du travail et des conséquences que ces bouleversements auront en termes de formation continue. Les autres questions prioritaires citées par Mme Johansson concernent les conditions justes et équitables sur le marché, l'environnement de travail et la saine concurrence entre les entreprises.

**Projet de réforme pour la réduction de la ségrégation 2017 – 2025**

Le gouvernement a mandaté le 17 novembre 2017 le Conseil suédois de la recherche scientifique pour faire état des causes structurelles de ségrégation socio-économique dans le pays. Le gouvernement considère qu'afin de réduire la ségrégation, une connaissance globale de ses causes et de ses processus est nécessaire. Dans un contexte où les écarts socio-économiques entre les populations semblent se creuser, le gouvernement a adopté un programme de réformes à long terme pour la réduction de la ségrégation pour 2017-2025.

La délégation contre la ségrégation travaillera, entre autres, en coopération avec les échelons national, régional et local pour réduire la ségrégation sociale et économique. Les tâches de la délégation seront les suivantes :

- promouvoir une interaction accrue entre les différents acteurs (autorités, comtés municipalités, organisations de la société civile, industrie et chercheurs et autres acteurs concernés)
- contribuer à l'échange de connaissances et d'expériences entre les acteurs concernés et les soutenir dans la poursuite de projets stratégiques
- suivre des recherches et contribuer au développement des connaissances en matière de ségrégation
- aider le gouvernement avec des analyses et des enquêtes sur les questions de ségrégation
- allouer des subventions de l'Etat

Les résultats du Conseil de la recherche scientifique, présentés au plus tard le 1er juin 2018, formeront la base des réflexions menées par le gouvernement pour réduire et contrer la ségrégation.

**La Cour suprême réaffirme l'interdiction de cultiver de la marijuana pour raisons médicales**

Interrogée dans l'affaires Andreas Thörn, la Cour suprême suédoise a maintenu l'interdiction de cultiver du cannabis pour raisons médicinales. Cet homme de 39 ans, paralysé et souffrant de douleurs nerveuses chroniques extrêmes depuis un accident de moto, faisait pousser du cannabis pour sa consommation personnelle. En 2015, le tribunal de Västerås l'avait innocenté au motif qu'il se trouvait « dans une situation d'urgence ». La décision avait été portée en appel devant la Cour de Svea qui l'avait condamné à la probation et à une amende, décision confirmée par la Cour suprême qui rappelle le droit de M. Thörn d'acheter du cannabis via l'Agence des médicaments, s'il fournit une ordonnance.

**Plan d'action contre les mutilations génitales féminines**

Le gouvernement a mandaté la Direction des affaires sociales et de la santé pour élaborer des propositions qui seront incluses dans un plan d'action contre les mutilations sexuelles des filles et des femmes. Les mutilations génitales sont interdites par la loi et punissables en Suède. Cependant, certaines femmes y ont été exposées avant leur migration vers la Suède. La Direction est chargée de faire un état des lieux et d'évaluer les besoins de soutien des filles et femmes exposées puis d'élaborer des propositions dans les domaines des services sociaux, de la santé des élèves et des soins de santé, présentées dans un rapport le 30 mars 2018. Le gouvernement prévoit également d'impliquer d'autres autorités et acteurs dans d'autres parties du plan d'action qui s'inscrit dans le cadre plus global de la prévention et la lutte contre la violence des hommes contre les femmes.

**Formuler des exigences nationales en termes de formation des aides-soignantes et soignants**

Le gouvernement ajoute une nouvelle mission au plan d'action 2018 de la Direction des affaires sociales et de la santé, qui sera de proposer des exigences nationales de connaissances pour la profession d'aide-soignant et soignante. Dans le cadre de cette mission, l'Agence nationale pour l'éducation, l'Association des comtés et des communes (SKL) et la Commission chargée de l'étude sur la réglementation de la profession d'infirmière au sein du Ministère des affaires sociales détermineront comment les compétences peuvent servir de base à la formation de l'infirmière et de réglementation de la profession. Le rapport doit être présenté Ministère des Affaires sociales d'ici le 1er décembre 2018.

# Droits des femmes / Enfance / Famille

## Enfance

**Augmentation du nombre de personnes sans enfants**

Selon une enquête de l'Institut national de la santé (FHI), le nombre de personnes âgées de 45 ans n'ayant pas eu d'enfants aurait fortement augmenté ces dernières décennies. Alors qu'elles étaient 9% en 1985, 15% des femmes de 45 ans sont aujourd'hui sans enfants, soit une augmentation de 67% sur cette période. En comparaison, 14% des hommes étaient dans la même situation en 1985, contre 25% aujourd'hui, ce qui correspond à une augmentation de 79%. Il n'existe aucune étude d'ensemble pour expliquer les raisons de cette situation.

**La responsabilité de l'Ombudsman pour les enfants dans le domaine de la politique d'égalité des sexes est clarifiée**

Le gouvernement a décidé jeudi 09 novembre 2017 de clarifier la responsabilité de l'Ombudsman pour les enfants dans le cadre de la politique d'égalité des sexes, soulignant l'importance de l'Ombudsman pour évaluer le travail des autorités, des municipalités et des comtés au regard de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

**Livre pour les enfants sur la violence dans les relations proches**

L'agence nationale pour les victimes d'actes criminels et l'Ombudsman des enfants ont développé, à la suite d'une mission gouvernementale, un livre pour les enfants afin que ces derniers connaissent leurs propres droits et osent dire aux adultes quand ils souffrent de violence ou d'abus.

**La Suède manque d'un Comité des droits de l'enfant**

Il est difficile pour les enfants en Suède de demander justice lorsque leurs droits sont violés, rapporte Sveriges Radio, se référant à un nouveau rapport de l'UNICEF. "En Suède, il n'y a pas de mécanisme de plainte, c'est-à-dire une autorité à laquelle les enfants peuvent s'adresser. Il peut s'agir d'un enfant exposé à la violence domestique ou qui ne peut pas aller à l'école ou n'a pas engagé de processus d'asile », a déclaré Christina Heilborn, conseillère juridique principale de l'UNICEF. En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a ratifié un amendement à la convention des enfants, accordant aux enfants le droit de porter plainte auprès du Comité des droits de l'enfant à Genève. 36 pays ont ratifié l'accord - la Suède n'en fait pas partie. L'UNICEF veut maintenant que la Suède ratifie l'amendement, afin de créer une autorité suédoise qui donnerait un rayonnement international aux plaintes des enfants.

**Campagne #tystiklassen pour dénoncer le harcèlement sexuel et sexiste au sein du système scolaire**

Magnus Jägerskog, secrétaire général de Bris, l'organisation suédoise de défense des droits des enfants, affirme, dans une tribune pour Svenska Dagbladet, que la lutte contre le harcèlement et le sexisme commence à l'école. Il demande que la vague #metoo mène à un véritable changement afin que les enfants puissent apprendre à respecter leur corps et celui des autres, dans une école où ils sont en sécurité. Suite à l'appel des étudiants contre le harcèlement sexuel, sous le hashtag #tystiklassen, le Parti modéré a demandé aux trois ministres chargés des questions d'éducation de rendre compte de leur projet d'action contre le harcèlement sexuel et sexiste dans les écoles et à l'université.

## Egalité des sexes

**Bulletin d'information en matière d'égalité des sexes**

Le ministère des Affaires sociales lance un bulletin d'information sur la politique d'égalité des sexes pour informer collectivement les autorités, les municipalités, les comtés, la société civile, mais aussi le public des décisions et initiatives. Ce bulletin sera publié 6 à 8 fois par an.

**Des cours obligatoires sur la violence contre les femmes**

La ministre des Enfants, des Personnes âgées et de l'Égalité des genres, Åsa Regnér (S), a déclaré à Dagens Nyheter que les cours sur la violence à l'égard des femmes deviendront obligatoires dans certaines universités et collèges et notamment, pour les étudiants en formation médicale ou paramédicales et les travailleurs sociaux. La modification de la législation sur les diplômes entrera en vigueur à l'automne 2018. L'objectif est de former les étudiants à savoir repérer et prévenir la violence. Cette formation est également envisagée dans le domaine de la police.

**Une formation de « conduite sexuelle » dans les entreprises cinématographiques**

Le quotidien britannique *The Independent* rapporte que la Suède a pour projet d'exiger des sociétés cinématographiques qui demandent des fonds qu'elles suivent une formation sur les violences sexistes et sexuelles. Cette initiative est née d'une lettre ouverte signée par près de 600 actrices, dont l'actrice oscarisée Alicia Vikander.

The Independent note que ce n'est pas la première fois que l'industrie cinématographique suédoise est pionnière dans son approche des questions de genre. En 2012, la Suède a été le premier pays à fixer une cible pour l'égalité des sexes en appelant à ce que la moitié du financement public soit destinée aux films réalisés par des femmes.

**Le parti modéré veut renforcer les peines pour viol**

Le parti modéré veut introduire des peines plus sévères pour le viol, recenser les auteurs de crimes sexuels, y compris leur appartenance ethnique. Relever l'origine ethnique des délinquants sexuels est controversé. La dernière fois que le Conseil national suédois pour la prévention du crime (Brå) a présenté une telle enquête, c'était en 2005.

**Les crimes sexuels atteignent un nouveau record**

Selon une enquête du Conseil national suédois pour la prévention du crime, le nombre de personnes qui se disent victimes d'agressions, de crimes sexuels, de menaces, de fraude, de cambriolage ou de harcèlement n'a jamais été aussi élevé. En ce qui concerne les crimes sexuels, 181 000 personnes sont concernées en 2016, dont une écrasante majorité de femmes. Concernant les crimes mortels, Sveriges Radio rapporte que l'augmentation de la violence est liée en grande partie à la prolifération d'armes à feu en circulation.

**Campagne #medvilkenrätt contre le sexisme dans le domaine juridique**

Une campagne #medvilkenrätt (avec quel droit) a été lancé par 4 445 femmes du secteur juridique pour témoigner du sexisme et du harcèlement auxquels elles ont été confrontées dans leur vie professionnelle. Si l'on représente la loi, il convient de la respecter", écrivent les femmes. L'avocate et ministre de l'enseignement secondaire supérieur, de l'éducation des adultes et de la formation, Anna Ekström (S), soutient #medvilkenrätt et a elle-même décrit comment elle a été harcelée dans le secteur juridique.

**Campagne #teknisktfel contre le sexisme dans le domaine de l'industrie technologique**

Avec le hashtag #teknisktfel, 1 139 femmes de l'industrie technologique ont témoigné contre une culture sexiste banalisée dans leur secteur. Ces femmes alertent contre une « culture du silence » où les victimes ne sont pas écoutées.